

Le futur hôpital Riviera-Chablais au cœur du développement de la mobilité de toute une région

Département des infrastructures et des ressources
humaines DIRH

Direction générale de la mobilité et des routes DGMR

5 novembre 2015

Contexte



- Décret du Grand Conseil accordant **1,7 mio** pour les **études de mobilité** de l'hôpital Riviera-Chablais

Contexte

- Lors des enquêtes du plan d'affectation cantonal (PAC) et du permis de construire, **plusieurs oppositions** sont déposées sur les aspects de mobilité
- Signature de **conventions**
 - décision de créer un **groupe de concertation** pour traiter de l'ensemble de la problématique de la mobilité dans le Chablais
 - **retrait** des oppositions

Contexte



- **Thèmes traités par le groupe de concertation :**
 - prolongement de la ligne de trolleybus 201, y compris aménagements routiers nécessaires
 - réorganisation des transports publics régionaux
 - étude d'opportunité d'un transport hectométrique
 - plan de mobilité d'entreprise de l'hôpital Riviera-Chablais
- **Par ailleurs, études sur le développement de l'offre ferroviaire**

Contexte

- Démarche participative aboutit à **une vision partagée du développement des transports publics en octobre 2015**
- **Etudes de mise en œuvre en cours**
 - en étroite partenariat avec les communes concernées
 - demandes de crédits d'ouvrage à obtenir
 - procédures d'enquête à conduire

Développement de la mobilité dans le Chablais

- 1. Développement de l'offre ferroviaire**
- 2. Réorganisation des lignes de bus régionales**
- 3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais**
- 4. Plan de mobilité d'entreprise de l'hôpital**
- 5. Extension du tarif Mobilis**
- 6. Chantiers et projets routiers**

1. Développements de l'offre ferroviaire Horizons fin 2018 et fin 2020 - « grandes lignes » et RER Vaud



1. Développements de l'offre ferroviaire Horaire 2016 – desserte de Bex



- **Dès décembre 2015**
 - **Desserte de Bex est assurée chaque heure sans exception** avec une substitution ferroviaire Aigle - Bex - St-Maurice (lu- di) lorsque les trains IR ne peuvent pas s'arrêter (travaux, circulations EC)
- **Offre de substitution**
 - Rame Domino à 3 éléments à raison de 6 allers-retours par jour
 - Financement à part égales de ce service supplémentaire pour une période de 3 ans (2016-2019) par le Canton de Vaud et les CFF

1. Développements de l'offre ferroviaire

Horaire 2016 – offre renforcée pour Bex et Villeneuve

Offre ferroviaire renforcée depuis Bex et Villeneuve

- **Bex → Lausanne** : Desserte horaire, avec un départ légèrement anticipé en raison du transbordement à Aigle.
 - Aux heures de pointe du matin (entre 5h et 8h) en semaine, cadence semi-horaire
- **Lausanne → Bex** : Desserte horaire, avec une arrivée légèrement retardée en raison du transbordement à Aigle.
 - Aux heures de pointe du soir (entre 16h15 et 19h15), deux trains par heure s'arrêteront à Bex
- **Villeneuve** : Départs de Lausanne le soir de trains RE de renfort avec arrêt à Villeneuve : 16.56, 17.29, 17.56, 18.56

2. Réorganisation des lignes de bus régionales

Raisons de la réorganisation :

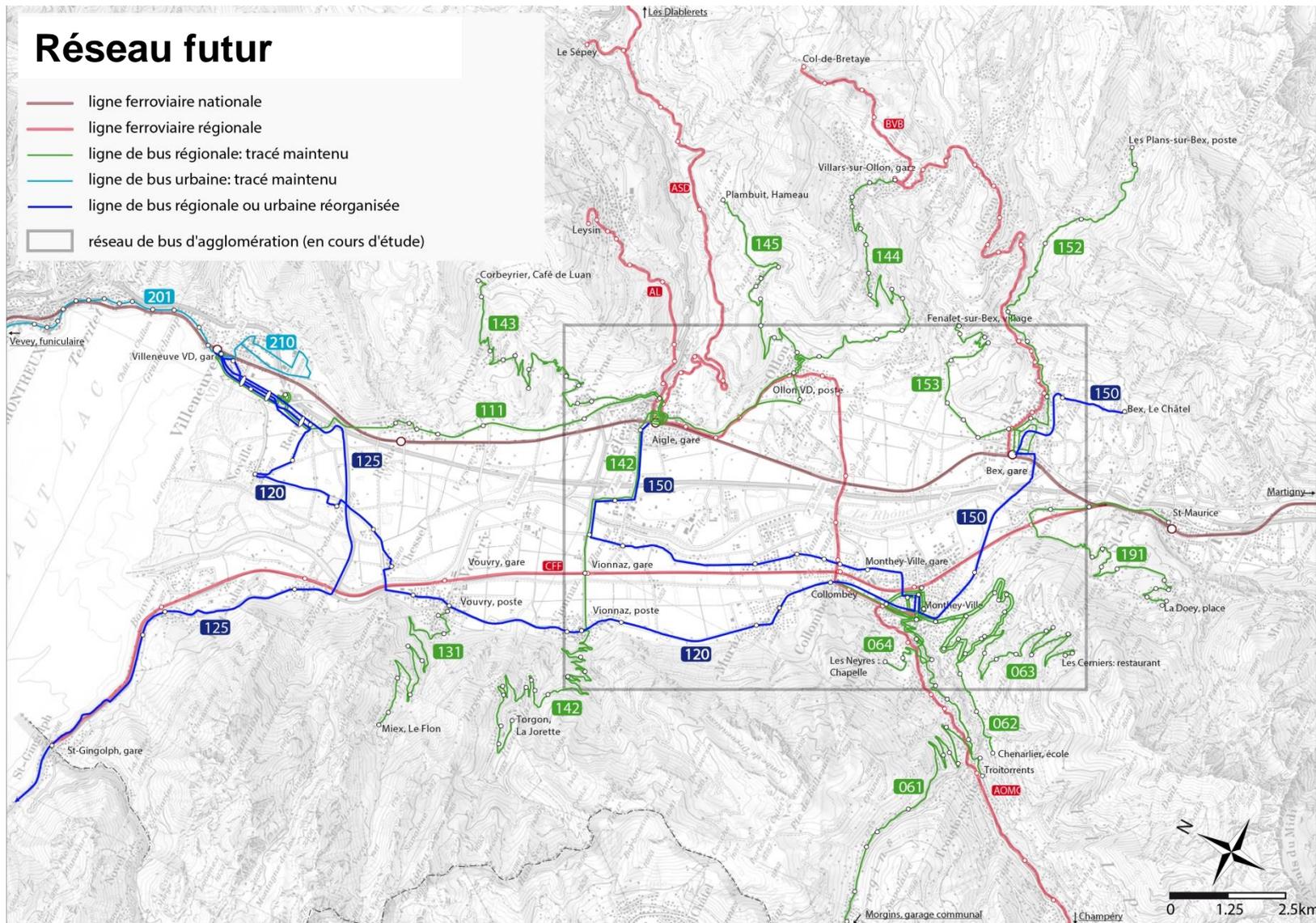
- **Changements des horaires ferroviaires**
- **Mise en service de l'hôpital Riviera-Chablais**
- **Développement de l'offre de Chablais Agglo**

2. Réorganisation des lignes de bus régionales

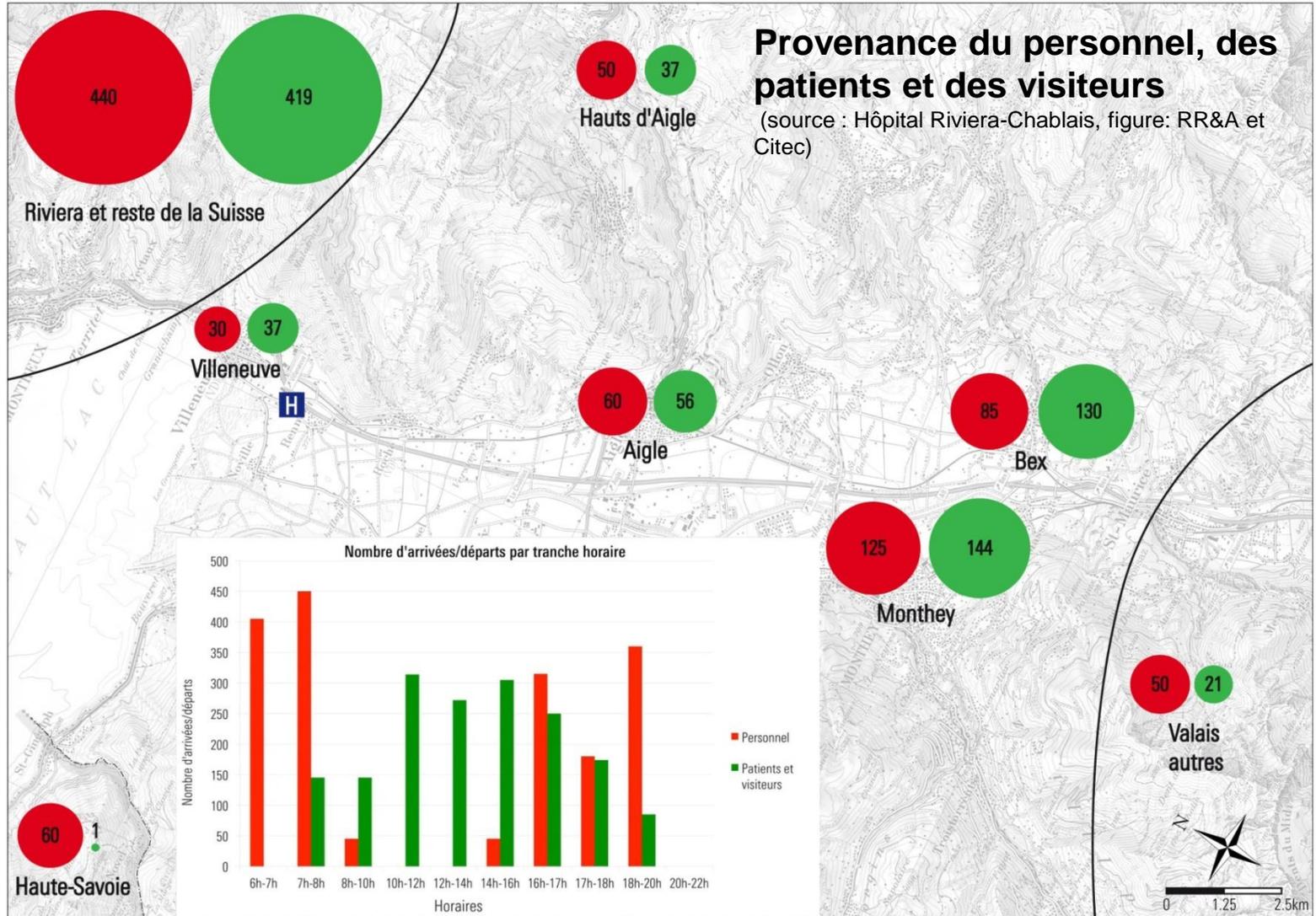
Principes de desserte retenus:

- **Ligne 111 Villeneuve - Aigle : meilleure cadence (1/2 heure aux heures de pointe)**
- **Nouvelle ligne 120 Villeneuve - Vouvry - Vionnaz - Monthey (cadence horaire)**
- **Nouvelle ligne 125 St-Gingolph - Rennaz - Villeneuve, aux heures de pointe**
- **Nouvelle ligne 150 Aigle - Monthey - Bex**

2. Réorganisation des lignes de bus régionales



3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais



3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais

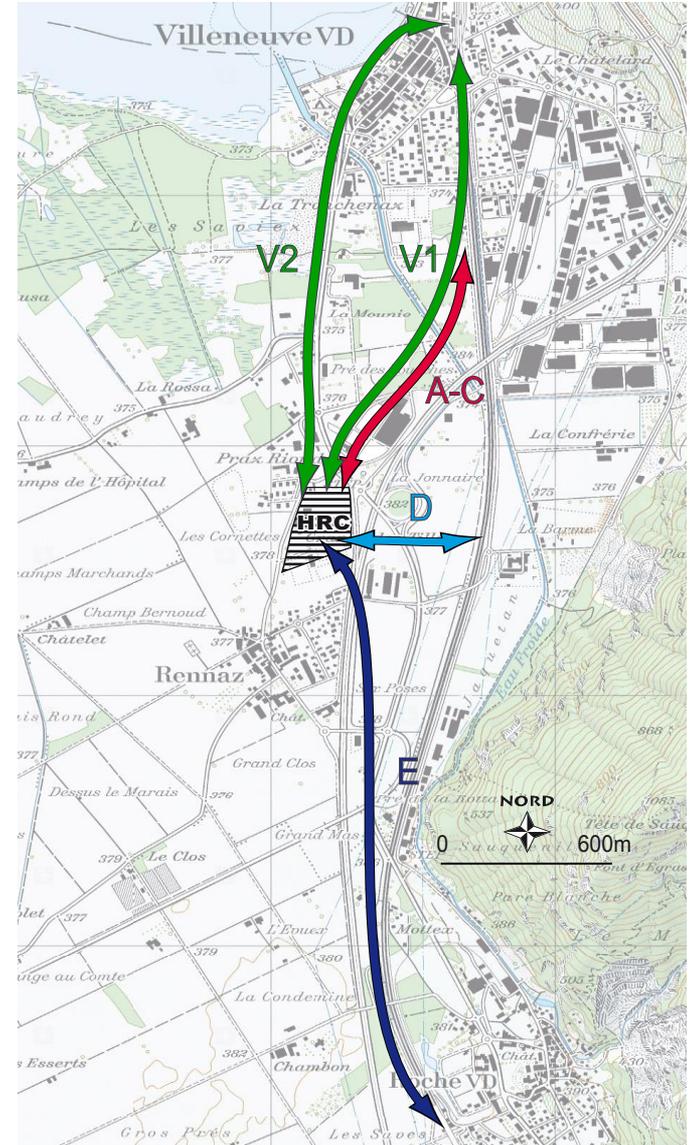
Objectif : 30% du personnel, des patients et des visiteurs utilisent les transports publics (640 personnes ou 1280 déplacements par jour)

- Plan de mobilité de l'hôpital Riviera-Chablais
- Etude d'opportunité d'un transport hectométrique en lien avec une nouvelle halte ferroviaire
- Réaménagement des lignes de bus du Chablais
- Etude d'aménagements routiers et du prolongement de la ligne VMCV 201
- Aménagements de mobilité douce et stationnement vélos

3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais Transport hectométrique

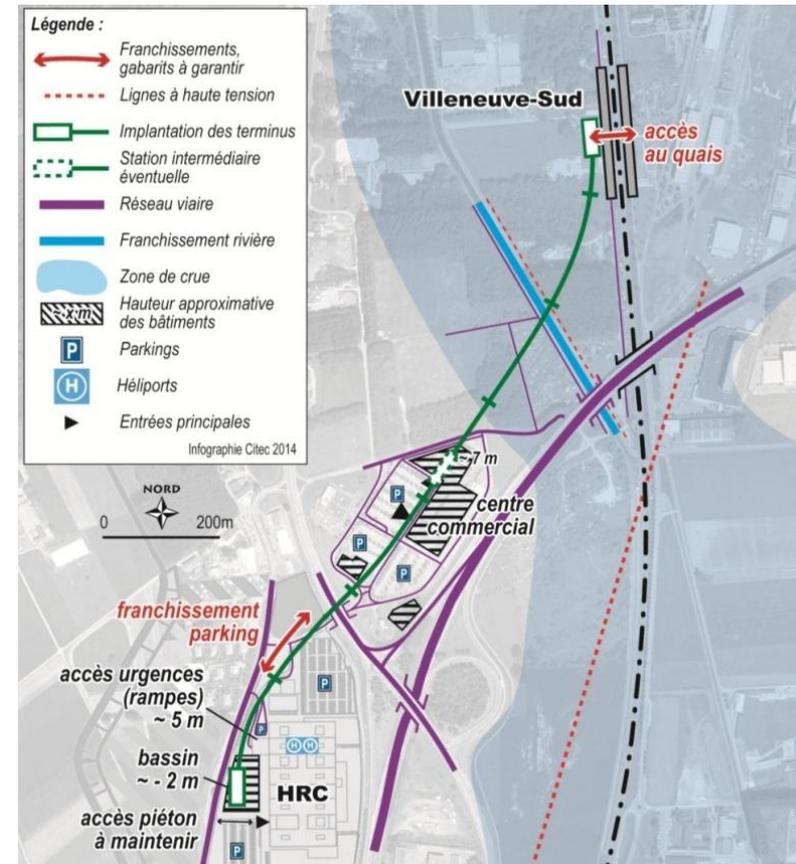


- Etude d'opportunité d'un transport hectométrique
- 7 variantes analysées
- Variante A entre une nouvelle halte ferroviaire à Villeneuve-Sud et l'hôpital préférentielle



3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais Transport hectométrique

- Infrastructure en surélévation de 1,3 km de long
- Investissements : 35 à 40 mio. + 14 mio. halte ferroviaire
- Exploitation : 1.9 mio. / an
- 1 navette : gain 6 min pour 45% des usagers TP
- 2 navettes : gain 7 à 8 min pour 70% des usagers TP
- Transbordement supplémentaire depuis l'arc lémanique
- Bilan : 7 à 8 CHF / voyageur



3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais Transport hectométrique

Conclusion de l'étude : abandon en raison

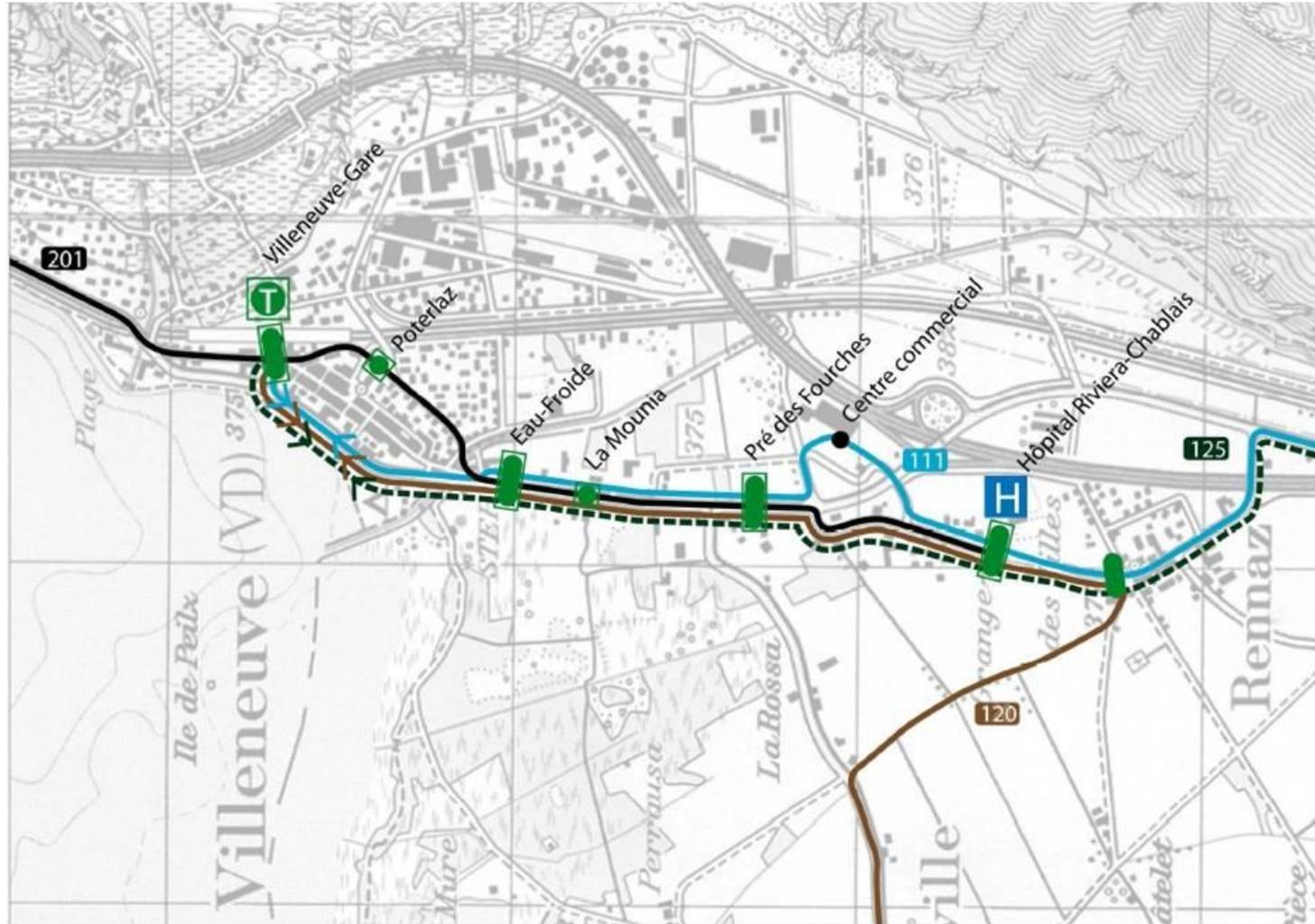
- gain de qualité de desserte modéré en regard des coûts
- faible intérêt pour les habitants et emplois existants et attendus dans le Haut-Lac (hors demande HRC)
- investissement en surplus des développements indispensables des transports publics dans le Haut-Lac

3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais Réaménagement des lignes de bus

- Ligne 201 Vevey - Villeneuve (trolleybus)
- Ligne 111 Aigle - Villeneuve
- Ligne 120 Monthey - Villeneuve
- Ligne 125 St-Gingolph - Villeneuve

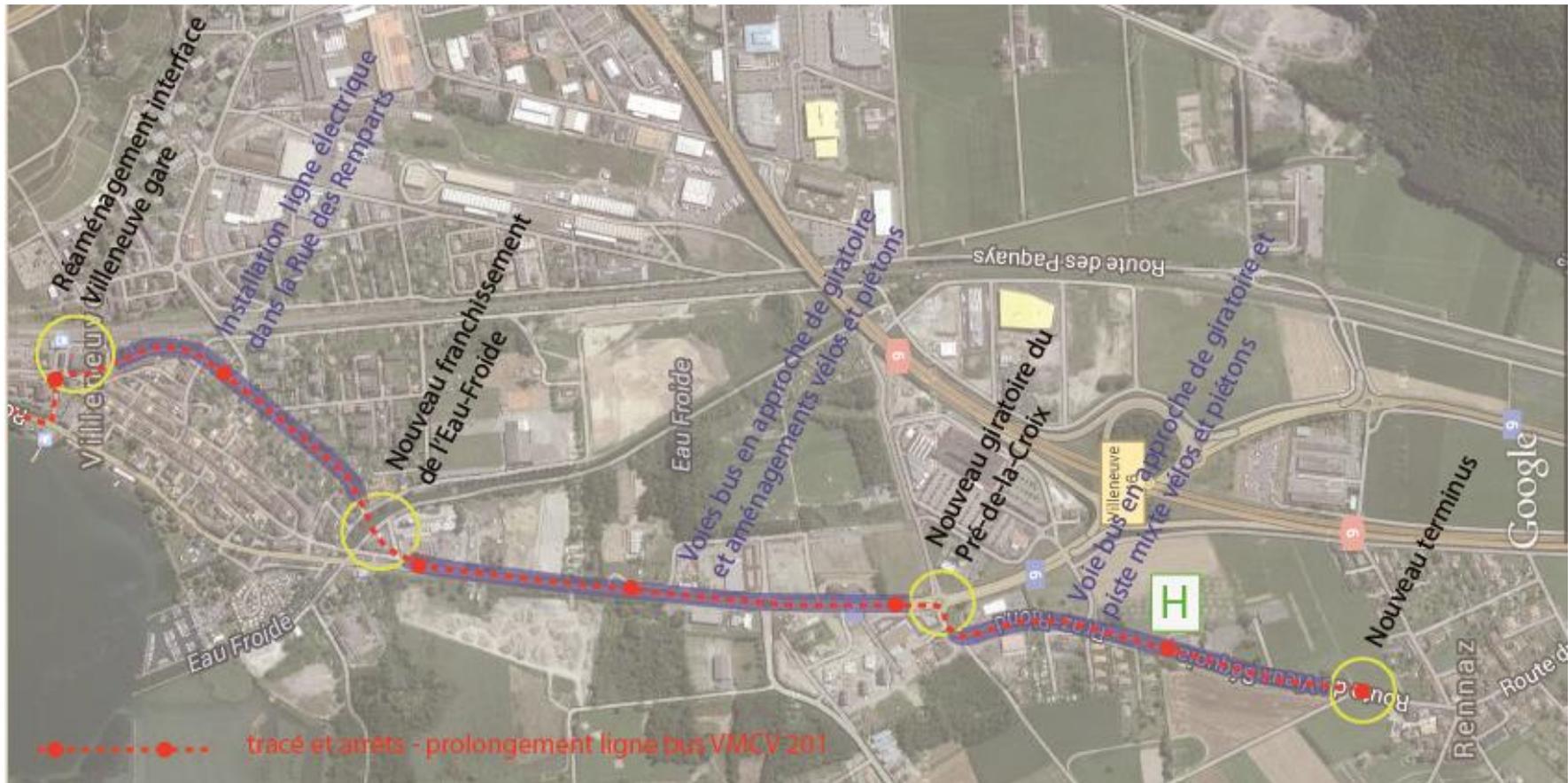
Arrêts proposés :

- existant
- nouveau
- nouveau (projet en cours)
- T Terminus à aménager (projet en cours)



2610-N-099-4 / PHG-S&O-CC/11.03.14

3. Desserte de l'hôpital Riviera-Chablais Aménagements routiers + prolongement ligne 201



4. Plan de mobilité d'entreprise de l'hôpital Riviera-Chablais

Présentation de M. Pascal Rubin, directeur général

5. Extension du tarif Mobilis

Objectifs

- Faciliter la vie des usagers en proposant un seul titre de transport pour voyager sur les lignes de plusieurs entreprises de transport
- Encourager et inciter la clientèle de la région à emprunter les transports publics, notamment en vue des futurs développements de l'offre de transport entre Villeneuve et Aigle et de la mise en service de l'hôpital Riviera-Chablais

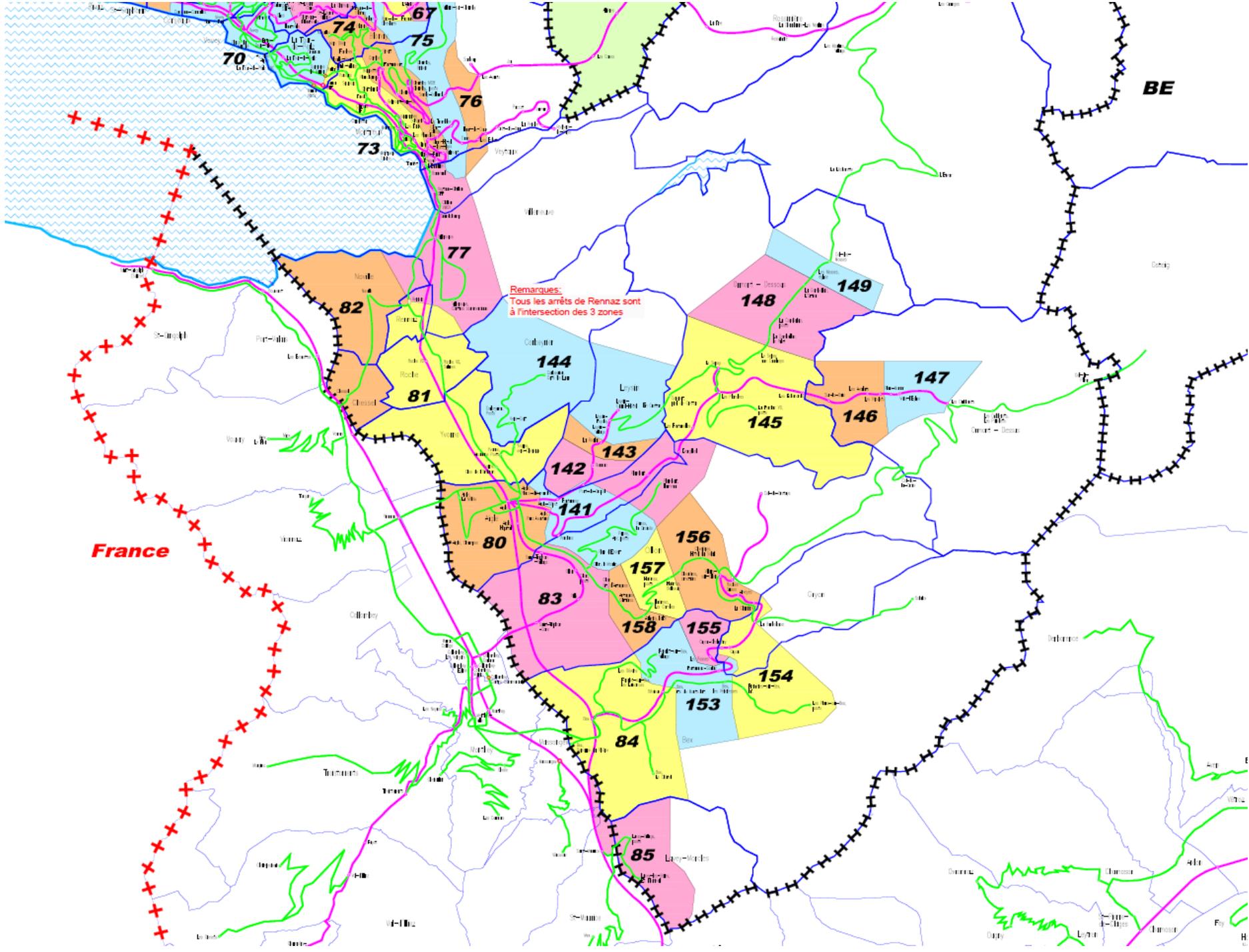
5. Extension du tarif Mobilis

Principes

- Extension sur l'entier du Chablais vaudois, soit l'intégration des 15 communes du district d'Aigle, y compris les communes de montagne
- Limites aux frontières du canton de Vaud

Entrée en vigueur

- Décembre 2016



Remarques:
Tous les arrêts de Rennes sont
à l'intersection des 3 zones

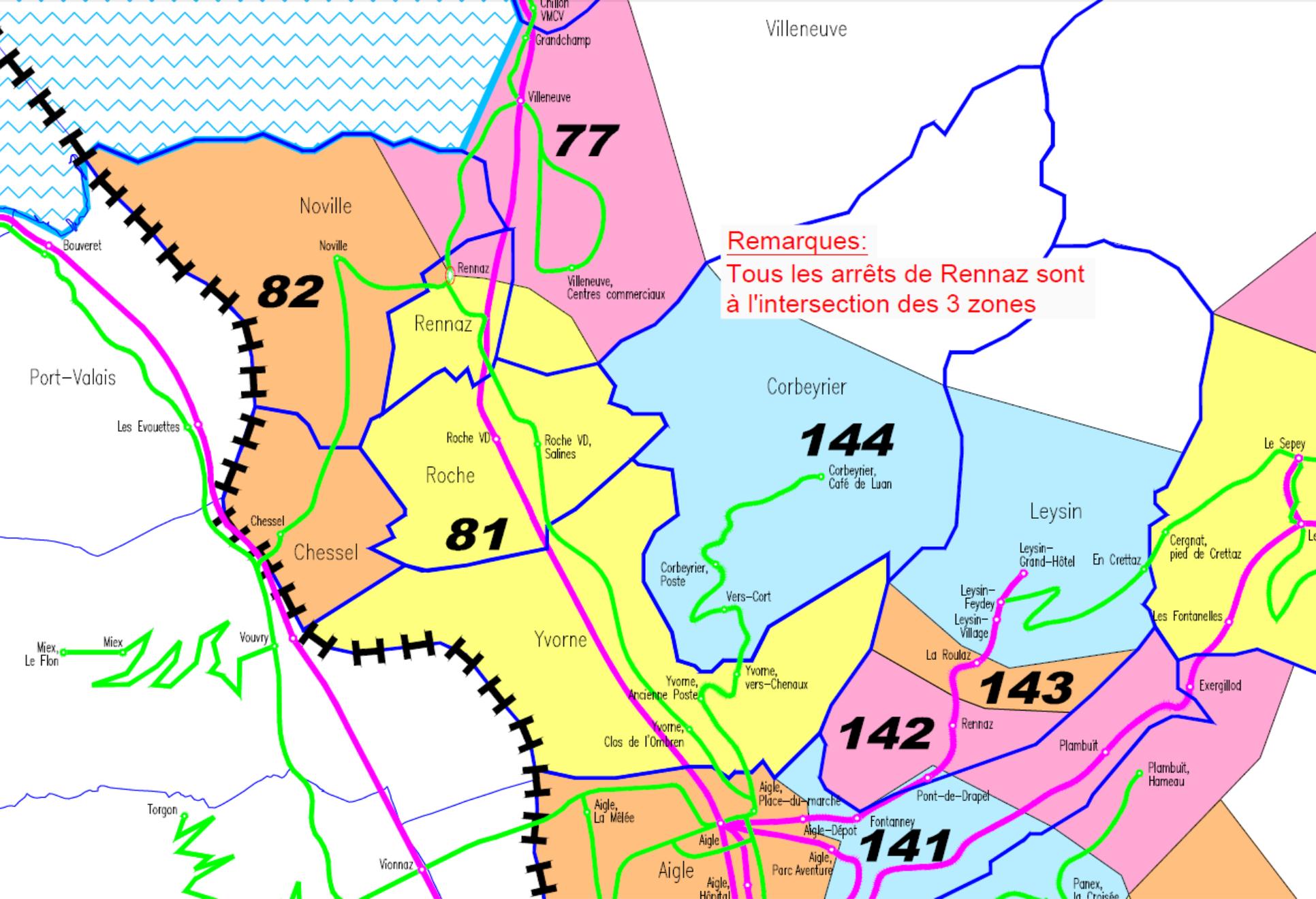
France

BE

5. Extension du tarif Mobilis

Principe de tarification Mobilis lié à l'hôpital

- Un soin particulier a été apporté aux arrêts de transports publics de Rennaz, situés à l'intersection de trois zones tarifaires permettant la tarification
 - 1 zone pour les trajets depuis Villeneuve, Noville et Roche
 - 2 zones depuis Montreux et Aigle



Remarques:
 Tous les arrêts de Rennaz sont à l'intersection des 3 zones

6. Chantiers et projets routiers

Routes de plaine

- amélioration de la sécurité des usagers de la route : giratoires de Pré Nové (Yvorne) et du Lombard (Ollon)
- aménagements en faveur des mobilités douces
- projets liés à Rhône 3, en particulier élargissement du pont sur le Rhône à l'entrée de Collombey

Routes de montagne

- un grand chantier entre Huémoz et Les Tannes
- entretien d'ouvrages d'art, murs, pose de filets contre les chutes de pierres, etc.

Investissements de l'ordre de 100 mios (2010-2020, sans Rhône 3)

Entretien des revêtements routiers : 12,6 mios en 8 ans

Points forts

- **Décembre 2015** : offre ferroviaire renforcée pour Bex et Villeneuve
- **Décembre 2016** : extension du tarif Mobilis à toutes les communes du district d'Aigle
- **Décembre 2018** : RE prolongé jusqu'à St-Maurice et, en coordination avec l'ouverture de l'hôpital, nouveau réseau de bus régionaux
- **Fin 2018 - début 2019** : ouverture de l'hôpital Riviera-Chablais
- **Décembre 2020** : RER Vaud prolongé jusqu'à Aigle

MERCI

- A tous les acteurs ayant participé à cette démarche de concertation
- Aux communes et aux associations qui, par leur intervention lors de l'enquête publique, se sont inscrites dans un processus d'amélioration du projet et d'amélioration de l'offre en transports publics